FORMATION D'ADAPTATION A L'EMPLOI ADJOINTS DES CADRES HOSPITALIERS

TARIF 2026
4.510 € TTC
PAR AGENT

DUREE 22 jours
(9 h -17 h)
+ 5 jours de stage non pris en charge par IRFOCOP

OBJECTIFS - COMPETENCES VISEES

Permettre aux Adjoints des Cadres Hospitaliers de mieux connaître et/ou approfondir :

- L'institution qui les emploie ainsi que son environnement
- Les notions essentielles du management, de la communication
- L'analyse du travail
- L'ergonomie
- L'adaptation au changement
- Les différentes techniques de gestion : gestion du malade, gestion économique, gestion financière, gestion du personnel

Calendrier en CLASSE VIRTUELLE :
1ère session : début le 9 Mars 2026 (groupe 1) et 11 Mars 2026 (groupe 2)
2ème session : début le 7 Septembre 2026 (groupe 1) et 9 Septembre 2026 (groupe 2)

Pour toute demande de mise en place d'une F.A.E., merci de nous contacter directement.
Nous étudierons ensemble les possibilités de l'organiser dans votre établissement ou en multi-établissements.

EN INTER : le coût est de **4 510 €** par agent pour 22 jours de formation (sous réserve d'un nombre minimum de 5 inscriptions, tous établissements confondus), soit 205 € par journée de formation.
EN INTRA : nous contacter pour un devis personnalisé.

METHODOLOGIE

Interventions s'appuyant sur une alternance de séquences présentant les éléments réglementaires intéressant chaque statut, confrontées à la pratique quotidienne de la gestion (selon un schéma théorie / mise en œuvre pratique)

Pédagogie participative

Remise de supports de cours en version papier et accès à la documentation via l'espace-client

PUBLIC CONCERNE
- Adjoints des Cadres Hospitaliers, stagiaires ou nouvellement nommés.

PREREQUIS
- Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à la formation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

5 personnes minimum

PROGRAMME

MODULE 1

CONNAISSANCE DE L'HOPITAL ET DE SON ENVIRONNEMENT (5 JOURS)

- Les missions de service public et l'organisation régionale de l'offre de soins, l'organisation du secteur social et médico-social
- L'établissement FPH : statut juridique, règles de gouvernance de l'hôpital, organes de décision et instances représentatives des personnels
- Les structures de coopérations inter-établissements (GCS, GHT, GIP)
- Les règles de financement des établissements de la FPH
- Les achats hospitaliers et les marchés publics
- Le statut des personnels de la fonction publique hospitalière (recrutement, droits et obligations)

IRFOCOP, 64 rue Montgrand 13006 MARSEILLE – 04 91 57 07 07 – contact@irfocop.com

MODULE 2

DEVELOPPEMENT DES CAPACITES PERSONNELLES DE COMMUNICATION ET DE MANAGEMENT (12 JOURS)

- Le positionnement des différents acteurs dans l'institution (rôle de l'encadrement de proximité). Eléments complémentaires : santé et sécurité au travail, FPTLV et le parcours professionnel
- Savoir communiquer dans l'équipe : temps et espaces d'échanges
- Savoir valoriser la qualité de travail
- Savoir gérer les tensions, les conflits. Accompagner les agents aux changements (coopération inter-établissements, évolution des missions et des fonctions)
- La gestion du temps et de l'organisation du travail
- Savoir prendre la parole en public. Savoir conduire les entretiens professionnels, de formation et d'évaluation des membres de l'équipe
- Savoir prendre la parole et conduire une réunion
- Transmettre les savoirs
- Conduire des projets en équipe

MODULE 3

CONNAISSANCES SPECIFIQUES NECESSAIRES A L'EXERCICE DES FONCTIONS (10 JOURS DONT 5 JOURS DE STAGE)

- Pilotage stratégique de l'établissement : projet d'établissement, certification et qualité
- Enseignement complémentaire en finances : pilotage médico-économique et indicateurs de gestion
- Enseignement complémentaire en ressources humaines : volet projet social et professionnel du projet d'établissement, relations sociales et dialogue social, politique de recrutement et de gestion prévisionnelle des métiers et compétences
- Enseignement complémentaire dans les domaines économiques et logistiques : normes de qualité, développement durable, visite de services
- Préparation du stage en immersion : indication des procédures de gestion administratives et financières, application des systèmes d'information dans les domaines de la gestion et impact sur les organisations de travail

SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

- Test de pré positionnement en début de formation pour évaluer le niveau du stagiaire
- Test de post positionnement en fin de formation pour évaluer l'évolution des compétences
- Fiche d'évaluation globale de la formation
- Remise d'une attestation de formation